

La revue parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°436/JUIN 2021

Prendre
soin
de leur moral !

ÉDUCATION

Une campagne
de prévention sur l'inceste
pour les élèves



NOS ACTIONS

FCPE Solidaire :
faites un don !

SOMMAIRE

5 Instantanés
10 Nos coups de cœur

13

Dossier

Prendre soin de leur moral

21

En pratique

ORIENTATION • Rendre les machines plus intelligentes

SANTÉ • Tatouage. Quand son ado veut franchir le pas

PSYCHO • Les stars de YouTube. Les jeunes en sont accros !

ÉDUCATION • Inceste : comment agir contre le silence ?

26

Décryptage

Pour des abords d'école sûrs et agréables

28

Regards croisés

VÉRONIQUE LE GOAZIOU/
CARLOS LOPEZ

Explosion de la violence des jeunes : vrai ou faux ?

30

Initiative

Sensibiliser au respect des autres par la vidéo

32

Nos actions

34

Portrait

Raymond Domenech

édito

La solidarité, l'ADN de la FCPE

« Donne-moi ta main, et prends la mienne, l'école est finie »... Voilà, alors que les vacances d'été sont arrivées, notre fédération se pose la question des plus précaires, des plus en difficulté. Comment les enfants qui ont accumulé tant de retard d'apprentissage vont-ils pouvoir reprendre une scolarité normale à la rentrée prochaine ? Qui aura pris soin de leur mental quand on connaît les dysfonctionnements du "forfait 10 séances de psy" mis en place par le gouvernement ? Comment les parents appréhenderont-ils la rentrée alors que la pandémie leur aura fait perdre leur travail ? C'est pour aider les parents et les enfants les plus touchés par la crise que la FCPE a créé la FCPE Solidaire. Il s'agit de mettre en place de nombreuses actions qui leur permettront de respirer un peu, de se reposer (en finançant une journée à la mer) ou encore de se familiariser avec des activités culturelles qui leur sont souvent étrangères (en organisant des opéras-concerts gratuits) grâce à votre générosité. La solidarité, c'est bien une valeur fondatrice de la FCPE, essentielle. Vous aussi, n'hésitez pas à participer à cet élan fraternel, sur fcpesolidaire.fr.



CARLA DUGAULT
Co-présidente
de la FCPE



RODRIGO ARENAS
Co-président
de la FCPE

Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) 108, avenue Ledru-Rollin. 75544 Paris Cedex 11 • Tél. : 01 43 57 16 16 • www.fcpe.asso.fr • fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION
Directrice de la publication et de la rédaction : Carla Dugault • Responsable de la revue : Laurence Guillermou • Rédactrice en chef : Alexandra Defresne • Conception graphique :

CITIZENPRESS

Rédactrices : Pauline Bandelier, Michèle Foin, Émilie Gilmer, Anne-Flore Hervé, Marianne Peyri • Infographie : David Lory • Dessin p.34 : Bénédicte Govaert • Crédits photos : iStock. Photo p.3 : Xavier Pierre.

PUBLICITÉ

Mistral Média, 22 rue Lafayette 75009 Paris • Tél. : 01 40 02 99 00 • mistralmedia.fr • Directeur général : Luc Leherécy.

IMPRESSION

Direct impression • 26 bis Boulevard de Beaubourg - 32, ZA Paris Est 77184 Émerainville

CPPAP : IO25 G 87187

Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.

Restons
connectés !



Rendez-vous sur le site fcpe.asso.fr pour s'abonner à la Revue des Parents au tarif de 6 € (sans adhésion).

Suivez-nous sur



fcpe.nationale



fcpe.nationale

Des questions ?
Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr

Pages spéciales départementales : 14, 19, 23, 34, 42, 69, 79, 85, 87, 95.



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

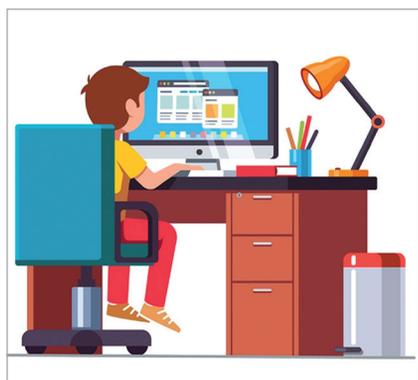


Instantanés

Une sélection d'**infos** pour vous accompagner

NUMÉRIQUE

Protéger les mineurs en ligne



© CNIL

63 % des moins de 13 ans ont au moins un compte sur un réseau social. C'est pourquoi les mineurs doivent pouvoir bénéficier d'une protection de leurs données réelle et effective. La CNIL vient donc de publier 8 recommandations. Ces conseils s'articulent autour de trois axes forts. Pour les mineurs, prendre en compte leur besoin d'autonomie et leurs droits. Pour leurs parents et éducateurs, affirmer leur rôle fondamental d'accompagnement dans l'environnement numérique. Pour les fournisseurs de services en ligne, leur faire prendre la mesure de leur responsabilité accrue à l'égard des enfants. cnil.fr

INÉGALITÉS

SAVOIR NAGER

À 13 ou 14 ans, 94 % des collégiens savent nager, mais la maîtrise de la natation demeure très inégale selon les milieux sociaux, selon une étude de l'Injep parue en mai. Ainsi, seulement 61 % des enfants d'ouvriers non qualifiés sont de bons nageurs contre 86 % des enfants de cadres.



PARCOURSUP

Dernière phase et stress à tous les étages

Après deux années d'apprentissage chaotiques, les lycéens de terminale affrontent depuis le 27 mai les différentes étapes d'admission de la plateforme Parcoursup. De l'avis de tous, la machine est bien rodée, mais il n'en reste pas moins qu'un sentiment amer persiste, car l'avenir des jeunes est décidé par un algorithme. Quand le lycéen obtient une place dans une des formations qu'il a sélectionnées, même si ça ne faisait pas partie de ses vœux préférés, il s'en réjouit, car tant d'autres copains sont dans la galère. Depuis le 16 juin, pour ceux qui n'ont été acceptés nulle part, la phase complémentaire a commencé. Les lycéens peuvent formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations disposant de places vacantes. Puis, à partir du 2 juillet, les candidats pourront solliciter, depuis leur dossier, l'accompagnement de la

commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de leur académie.

Le dispositif SOS Inscription reconduit

Une chose est sûre, la FCPE ne laissera personne sur le carreau. Le dispositif SOS Inscription, créé avec l'Unef, l'UNL, le SAF et PLUS, a encore été reconduit cette année pour soutenir les candidats dans leurs démarches et recours. Une hotline téléphonique (08 06 07 90 69) permet à ceux qui le souhaitent de discuter de leur situation de vive voix. Un forum dédié a aussi été ouvert pour les parents pour permettre échanges et entraide sur notre plateforme jaimemonecolepublique.fr.

+ **EN SAVOIR PLUS :** Retrouvez des vidéos d'information sur la playlist Parcoursup de la chaîne Youtube du ministère.



On en parle !

1. LAÏCITÉ

Alors que le gouvernement a cédé à l'offensive de certains politiques en supprimant l'Observatoire de la laïcité, treize personnalités, dont Jean Baubérot, Jean-Louis Bianco et Nicolas Cadène, ont annoncé la création de la Vigie de la laïcité, un organisme destiné à apporter au grand public « une expertise fondée sur la raison, la connaissance et le débat critique ».

2. TÉLÉ ET LANGAGE



Selon une étude menée par des chercheurs de l'Inserm au Centre de recherche en épidémiologie et statistiques, la télévision allumée, même en fond sonore, pendant les repas empêche les interactions verbales entre les enfants âgés de 3 à 6 ans et leurs parents. Conséquence : le développement du langage en pâtit fortement.

3. VACCIN ANTI-COVID

La FCPE regrette que le président de la République ait choisi d'autoriser la vaccination des 12-18 ans sans concertation préalable avec les associations représentatives des parents d'élèves. Les parents ont besoin d'explications, d'être rassurés sur l'innocuité des vaccins à ARN et sur l'utilité d'une telle mesure...



[Nous contacter](#)

Le CNCB
Le bizutage
La loi
Responsabilités
Documentation
Actualités

Lycéens, étudiants
Enseignants, chefs d'établissement
Futurs sportifs, sportifs
Encadrants, parents

TOUS CONCERNÉS
LE BIZUTAGE, EN
PARLER POUR
MIEUX
LE COMBATTRE



PRÉVENTION

LE BIZUTAGE, TOUS CONCERNÉS !

Votre enfant poursuit ses études en IUT, classe prépa, grande école ou université en septembre ? Un petit discours sur le bizutage peut être une bonne idée. Depuis 1997, le Comité national contre le bizutage, dont la FCPE fait partie, sensibilise et informe les familles, apporte son soutien aux victimes, et interpelle les ministères. Après sa campagne numérique #JeDisStop en 2019, l'association poursuit sa mission

de prévention en inaugurant son nouveau site internet. Objectif : faire comprendre aux bacheliers que le bizutage est une fausse bonne tradition et qu'aucune « épreuve » ne doit être imposée par les anciens pour pouvoir être intégré. Même si le jeune est consentant, le bizutage reste un délit puni par la loi et les bizuteurs encourent des sanctions pénales avec inscription au casier judiciaire. contrebizutage.fr



2000 €

NET PAR MOIS :
c'est le salaire promis par Jean-Michel Blanquer pour un jeune professeur d'ici 2025.

GRENELLE

Le remplacement des enseignants en mode hybride, c'est non !

« Allô, vous allez être mis en relation avec le remplaçant virtuel... » Voilà comment le ministère de l'Éducation nationale compte résoudre le problème du non-remplacement des professeurs absents, combat de longue date de la FCPE. La conférence de clôture du Grenelle de l'éducation qui a eu lieu le 26 mai 2021 offre peu de perspectives réjouissantes en la matière. La solution explorée pour pallier les absences dans le second degré serait les cours à distance, voire même préenregistrés. Une fois de plus, les élèves seront livrés à eux-mêmes à la maison, et potentiellement confrontés à de nouveaux concepts. Si la crise sanitaire a obligé la communauté éducative à se tourner vers les plateformes d'apprentissage en ligne, cet épisode ne doit en aucun cas devenir la règle.



EN SAVOIR PLUS :

Internet Lire notre communiqué sur fcpe.asso.fr, rubrique Actualités.

Lutte contre le harcèlement : le programme pHARe



OUVRAGE

PÉDAGOGISTE

Professeur de SES et militant pédagogique, Philippe Watrelot réagit à l'utilisation du terme « pédagogue » pour déconstruire les idées reçues sur les enseignants. Ce livre percutant sur les réalités de l'école, du ministère jusqu'au terrain, est un appel aux décideurs pour repenser un service public plus innovant et une école plus juste.

À paraître le 19 août 2021. ESF Sciences humaines, 16 €.

Depuis 2019, le ministère de l'Éducation nationale a initié une expérimentation dans 6 académies, sous forme d'un ensemble de dispositifs, formations et ressources clé en main, pour lutter contre le harcèlement à l'école. Il a annoncé en mai que ce programme, appelé "pHARe", sera généralisé à la rentrée 2021 sur tout le territoire. Tous les établissements devront donc se doter d'ambassadeurs "non au harcèlement".

Les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté seront mobilisés sur la question de la prévention du harcèlement. Les instances de démocratie scolaire – conseils de vie collégienne, conseils de vie lycéenne – seront également invitées à s'emparer du sujet. Les écoles et établissements constitueront une équipe pluri-catégorielle, qui sera formée à la prise en charge spécifique du harcèlement, et des modules en ligne seront mis à disposition des élèves. Les parents seront associés à cette démarche à travers des ateliers.

Aucun scoop en la matière, donc. Les personnels sur le terrain sont déjà pleinement investis sur ce type d'actions. Quant aux parents d'élèves, ose-t-on rappeler que la FCPE fait partie du jury national du Prix "Non au harcèlement" depuis 2013...



+ EN SAVOIR PLUS : [Internet nonauharcèlement.education.gouv.fr](http://internet.nonauharcèlement.education.gouv.fr)

NOTE

La scolarisation des enfants en situation de handicap

Dans cette nouvelle note du conseil scientifique de la FCPE, le sociologue **Éric Plaisance** revient sur les profonds renouvellements qu'a connus la scolarisation des enfants en situation de handicap, depuis les années 70 et plus particulièrement depuis la loi du 11 février 2005. Pour l'auteur, on ne saurait se satisfaire de la seule augmentation de la fréquentation en milieu ordinaire. L'accessibilité ne doit pas être seulement physique, mais éducative au sens large du terme, c'est-à-dire la construction du lien social. Ceci relève d'un engagement de l'ensemble des acteurs scolaires et d'une politique globale d'établissement.



EN SAVOIR PLUS :
À télécharger sur fcpe.asso.fr/ce-que-disent-les-chercheurs



30%
À NOTER

que le nombre de passages aux urgences des accidents graves au domicile a augmenté de 20 % chez les enfants de moins de 15 ans pendant la période de confinement 2020.

(Source : Santé publique France)

ACCIDENTS

Alerte sur les objets contenant des billes aimantées

Les autorités sanitaires alertent les parents et les personnes ayant la garde de jeunes enfants sur les risques d'ingestion de billes aimantées.

Ces accidents peuvent entraîner des complications très graves. Deux cas graves d'ingestion accidentelle ont été signalés dernièrement. Les billes aimantées incriminées provenaient d'objets « anti-stress » destinés aux adultes. Celles-ci peuvent s'agglomérer, obstruer le tube digestif et déchirer les parois intestinales provoquant des perforations. Les cas les plus graves demandent un acte chirurgical lourd et peuvent mettre en jeu le pronostic vital des enfants. Il convient donc de tenir strictement les objets contenant des billes aimantées hors de portée des enfants, qui pourraient notamment les confondre avec des bonbons et les avaler.

+ À RETENIR **Internet** En cas d'ingestion, contacter immédiatement un centre antipoison : centres-antipoison.net

Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...
des idées **pour toute la famille** !



SORTIE

POÈTE FERRAILLEUR

Vous avez gardé votre âme d'enfant et souhaitez faire rêver les vôtres ? Direction Lizio, dans le Morbihan, où Robert Coudray, poète ferrailleur, joue avec les objets de récup' depuis trente ans. Ses sculptures animées, machines inutiles, fontaines musicales ou totems de vent procurent enchantement et émotion.

Internet poeteferrailleur.com

SITE

L'histoire des arts

Près de 5000 ressources, fiables, gratuites et éditorialisées, dans toutes les disciplines culturelles, mises à la disposition de tous. La nouvelle version du portail Histoire des arts a l'ambition de toucher tous les publics, au-delà de la communauté éducative. Et c'est vrai ! L'offre est inépuisable.

Internet histoiredesarts.culture.gouv.fr



CRÉATION

DESTINATION POMPIDOU

Le Centre Pompidou à Paris célèbre cet été sa **réouverture** et invite ses publics à retrouver le sens du partage autour de nombreux événements : embarquer pour des voyages sonores depuis les terrasses panoramiques, s'immerger dans des performances artistiques, profiter d'un billet illimité...



centrepompidou.fr

CONCOURS

Au fil des émotions

Unicef France, en partenariat avec Le Livre de Poche, donne la parole aux 15-20 ans, en leur proposant de participer à son grand concours d'écriture 2021, sur le thème « Au fil des émotions », parrainé par la chanteuse et romancière Olivia Ruiz. Seule contrainte : interdit de parler à la première personne du singulier !

Internet concours.myunicef.fr



FÊTE

MER ET MERVEILLES

Sur les plages, dans les campings, au pied des immeubles, dans les parcs et jardins, Partir en Livre, organisé par le Centre national du livre, propose de fêter la littérature jeunesse partout en France jusqu'au 25 juillet 2021, autour du thème « Mer et merveilles ». Les dates des manifestations sont à retrouver sur le site dédié.

Internet partir-en-livre.fr

L'Enfance de l'Art

CINÉMA

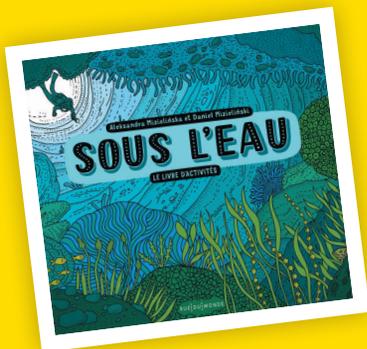
Des programmes de courts métrages, des perles du cinéma d'animation, mais aussi des classiques en noir et blanc... L'Enfance de l'Art, c'est le rendez-vous concocté par les Cinémas indépendants parisiens. Au-delà des goûts dominants, 17 salles indépendantes parisiennes proposent une sélection aux petits oignons pour les plus jeunes à partir

de 3 ans : *Les Petits Canards de papier* de Zheguang Yu, des petites histoires en origami ; *La Sorcière dans les airs* de Max Lang et Jan Lachauer, un incontournable ; *Le Dernier Round* de Buster Keaton... Feuilletez bien le catalogue, il y a aussi des ateliers de pratique artistique à dénicher.

Internet cip-paris.fr/lenfance-de-lart



LIVRE



Solidaires

Depuis 18 ans, la maison d'édition Rue du monde est partenaire du Secours populaire. Jusqu'au 15 août, pour ce 18^e été des bouquins solidaires, chaque livre d'activités acheté aide à offrir un ouvrage à près de 5 000 enfants privés de vacances. À vos librairies !

Cartes ; Sous terre ; Sous l'eau, 14,80 €.



SCULPTURE

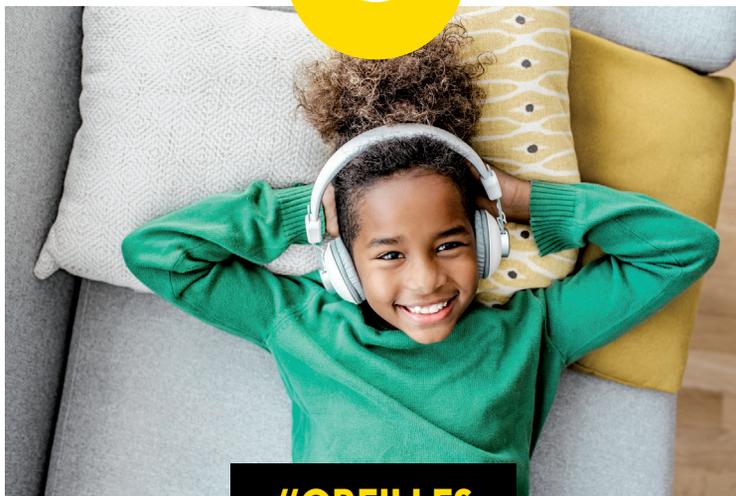
FRAGILES COLOSSES

Séduisante et attachante, l'œuvre de Michel Bassompierre a parcouru le monde, laissant échapper son bestiaire de marbre et de bronze aux quatre coins du globe. Ses « Fragiles colosses » sont en villégiature au Jardin des Plantes de Paris jusqu'au 18 octobre 2021. Cinq œuvres monumentales pour alerter sur les espèces en danger.



Entrée gratuite.

Internet jardindesplantesdeparis.fr



#OREILLES

Pour partir en vacances, rien de mieux que de se vider la tête avec... des voyages sonores ! Les podcasts spécialement conçus pour les enfants se multiplient, et ça les ravit !

SCIENCES

BESTIOLES

Nul doute que vos 5-7 ans succomberont au charme de cet incroyable périple dans le monde animal ! L'enfant part à la découverte d'un monde qu'il côtoie sans le connaître vraiment, tantôt auprès d'une étrille, d'un lombric, ou d'un hippocampe. Humour et rigueur scientifique sont les ingrédients de ces dix premiers épisodes.

Une coproduction France Inter et le Muséum national d'histoire naturelle.

MUSIQUE

LES ZINSTRUS

Un groupe d'enfants débarque sur la scène de l'Auditorium de la Maison de la radio. Les musiciens de l'orchestre sont partis en pause et leurs instruments les attendent sagement... Vraiment ? La trompette, le piano, les percussions prennent vie, et les petits s'en approchent... Avec les voix de Florence Foresti, Laetitia Dosch, Alex Vizorek...

Un podcast France musique, sur toutes les plateformes dès le 21 juin 2021.

PATRIMOINE

L'AFRIQUE EN CONTE

Des bibliothécaires de l'ONG « Des Livres pour tous » ont collecté en Côte d'Ivoire des contes auprès des populations. Avec le collectif Making Wave, ils les ont adaptés en micro-fictions de 6 à 10 minutes. De la malice, de la gourmandise, de la jalousie, mais aussi de l'amour et des morts cruelles... Âmes sensibles s'abstenir !

Sur le site et l'appli de RFI.



BD



Blanc autour

En 1832, dans le Connecticut, une directrice de pensionnat, Prudence Crandall, révoltée par la communauté blanche locale qui refuse qu'une élève noire soit accueillie, décide de réserver son école aux seules jeunes filles noires. Déchaînant la haine. Une BD sur le racisme et la sororité aussi.

Ed. Dargaud, 19,90 €.



© Sophie Garcia

THÉÂTRE

LES ENTÊTÉ·E·S

Pour sa réouverture au public, le Théâtre du Point du jour à Lyon lance son festival de résistance théâtrale. Plus qu'entêtés, les artistes répondent cet été par un poing levé ! Avec eux, sortons de nos confinements, libérons nos imaginaires, confrontons-nous à l'altérité, ré-embrassons le vivant depuis Lyon jusqu'au Burkina-Faso ou Israël. Au programme, neuf spectacles, une exposition, des rencontres en bord de scène. Jusqu'au 10 juillet.

Internet pointdujourtheatre.fr

EXPO

Children Power

À l'occasion de l'ouverture de ses nouvelles réserves à Romainville, le Frac Île-de-France propose un projet d'exposition en trois volets autour du thème de l'enfance intitulé Children Power, prenant place dans ses trois lieux, au Plateau à Paris, au Château de Rentilly et dans les Réserves à Romainville. Ce projet donne à voir les multiples façons qu'ont les artistes, depuis le siècle dernier, de représenter l'enfance

Internet fraciledefrance.com



PUB



3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. Enfants et jeunes multiplient les appels au secours
2. Éviter un creusement de la pauvreté
3. Les gestes barrières doivent laisser place aux élans de tendresse

Prendre soin de leur moral !

L'épidémie de Covid-19 a surpris par son caractère soudain, puis par sa durée et ses répercussions inédites sur la vie professionnelle, sociale et affective de la population.

Les besoins fondamentaux des enfants, adolescents et jeunes adultes ont particulièrement été mis à mal par les confinements et les restrictions successifs. Quelle sera leur capacité de résilience ?

Texte :
ANNE-FLORE HERVÉ



“ Ils n'en peuvent plus », annonce d'emblée Pascale Vurpillat. En ce mois d'avril 2021, la pédiatre de l'AFPA (Association française de pédiatrie ambulatoire) dans le Doubs est loin d'être la seule professionnelle en pédiatrie à faire ce constat au sujet de ses jeunes patients.

« Depuis la rentrée de septembre, nous voyons une très nette augmentation des demandes de consultation, des passages aux urgences et des hospitalisations », confirme Sylvie Nezelof, cheffe du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du CHU de Besançon. « La situation est toujours dégradée et ce troisième confinement a été vécu avec pas mal de stress par les enfants et les adolescents », ajoute Richard Delorme, chef du service de pédopsychiatrie de l'hôpital Robert-Debré.

Des besoins fondamentaux oubliés

« Au début de la crise, les adultes se sont focalisés sur les adultes », rappelle Richard Delorme. Qu'ils aient 3, 6, 11, 15 ou 18 ans, « les enfants, les adolescents et les jeunes adultes sont les grands oubliés de la pandémie, affirme Pascale Vurpillat. Fermer les parcs et jardins, c'est ne pas respecter leurs besoins fondamentaux. Leur psychisme n'est pas déconnecté du corps. » Résultat, les enfants et les adolescents ont beau être moins concernés par la maladie, notamment dans ses formes les plus graves, ils n'en sont pas moins touchés dans leur construction.

Enfermés, empêchés, parfois terrifiés, soumis aux peurs de leurs parents ou perméables au climat d'anxiété, « ils ont été stoppés dans leur développement », déplore la pédiatre. Avec des conséquences plus ou moins graves. « Ceux qui sont les plus en difficulté avaient une vulnérabilité que la crise sanitaire a fait émerger », observe Sylvie Nezelof. Cette même crise a aussi rappelé que les services de pédiatrie sont sinistrés depuis plus de vingt ans. « Nos dispositifs sont saturés », confirme la professeure.

Des apprentissages stoppés ou « dévalués »

Certes, certains enfants ont pu tirer avantage du premier confinement en profitant de leurs parents, disponibles et pédagogues, dans une grande maison, avec un jardin. Mais d'autres se sont retrouvés dans des

« Fermer les parcs et jardins, c'est ne pas respecter leurs besoins fondamentaux. Le psychisme des enfants n'est pas déconnecté du corps. »

PASCALLE VURPILLAT, PÉDIATRE DE L'AFPA



+300%

À L'HÔPITAL ROBERT-DEBRÉ de Paris, le nombre de tentatives de suicide constatées en mars 2021 est quatre fois supérieur au pire mois de mars des dix dernières années.

appartements exigus, sans matériel informatique adéquat et avec des parents incapables de les accompagner dans leur suivi scolaire ou indisponibles, car en télétravail. Résultat, les séquelles sur les apprentissages sont catastrophiques. Encore plus pour les élèves en année charnière, comme ceux qui sont passés en CP à la rentrée 2020. Pour les plus fragiles, les prérequis ne sont pas acquis et les enfants sont en situation d'échec. « Et puis, on ne peut pas apprendre en distanciel au collège », martèle Pascale Vurpillat qui estime qu'un bon tiers des élèves risquent de rencontrer des difficultés scolaires.

Depuis la rentrée de septembre, les établissements doivent faire face au stress et au mal-être des élèves... Selon le baromètre des parents de la FCPE du 26 mars 2021, 33,2 % des parents sondés estiment que le moral de leurs enfants est plutôt mauvais ou mauvais.

À ce sombre tableau, s'ajoutent la précarité ou les violences intrafamiliales dont les enfants sont des victimes collatérales... Et le constat est le même en ville qu'à la campagne. Malgré la proximité de la nature, le confinement dans les territoires ruraux est aussi difficile qu'ailleurs, selon une enquête de l'Injep¹ auprès d'une cinquantaine de jeunes de 15 à 18 ans. Les adolescents interrogés y expriment également leur crainte de voir leurs diplômes dévalués.

« 5 % d'augmentation du chômage chez les parents, cela représente 30 à 40 % d'augmentation des souffrances psychologiques chez les enfants. »

RICHARD DELORME, CHEF DU SERVICE DE PÉDOPSYCHIATRIE DE L'HÔPITAL ROBERT-DEBRÉ

Revenir au bon sens

Le maintien de l'école ouverte lors du deuxième confinement a certes été un message assez fort pour l'enfance, mais il a été malheureusement terni par des protocoles insensés. « Comment peut-on imaginer un enfant immobile sur une croix dans une cour d'école ? Comment peut-on punir un enfant parce qu'il enlève son masque ? s'offusque Pascale Vurpillat. Je comprends que ce n'est pas simple à gérer dans la globalité, mais de là à punir... »

La pédiatre invite les professionnels qui travaillent avec des enfants à prendre conscience des événements adverses qu'on leur fait subir et de changer de paradigme. « Plaçons les besoins fondamentaux des enfants au centre et trouvons autour des solutions en faisant preuve de bon sens et en prenant en compte les cas particuliers. Il ne faut plus stopper la dynamique de leur développement. » Son leitmotiv : Au dehors et en mouvement ! « C'est difficile d'imaginer des apprentissages à l'extérieur sans table, mais c'est possible, assure-t-elle. Les enfants méritent cette créativité. »

Un débat sociétal pour l'enfance

Aujourd'hui, grâce à une vaccination efficace, le stress par rapport au virus a considérablement baissé et les perspectives d'un déconfinement total allègent un peu la pression sanitaire. Mais qu'en sera-t-il au mois de septembre ?

Quatrième vague, énième variant ? Difficile à prévoir. Ce qui est en revanche prévisible, c'est la pression économique qui se profile.

Cette dernière va accentuer les inégalités. Or, « 5 % d'augmentation du chômage chez les parents, cela représente 30 à 40 % d'augmentation des souffrances psychologiques chez les enfants », prévient Richard Delorme qui pose la question de l'accès aux soins pour ces jeunes.

L'annonce du président de la République mi-avril d'un forfait psy qui donne accès à dix séances de psychologie sans avance de frais pour tous les enfants de 3 à 17 ans est une première réponse saluée par la FCPE. Mais sera-t-elle suffisante pour accompagner cette génération fragilisée par un stress chronique (pression sanitaire, économique mais aussi écologique), un niveau d'incertitude élevé et un sentiment d'instabilité et d'insécurité fort ? « Le débat aujourd'hui est sociétal, analyse le pédopsychiatre qui se montre néanmoins confiant et optimiste. Même fragilisée, cette génération est capable de faire émerger de grandes choses de la crise en étant porteuse d'idées nouvelles. »

(1) *Expériences des confinements par les adolescents ruraux*, Injep Analyses et synthèses, avril 2021.



40%

DES PARENTS DÉCLARENT avoir observé des signes de détresse psychologique chez leur enfant lors du premier confinement. (Source : Gouvernement)

L'AVIS DE LA FCPE

UN FORFAIT PSY À REVOIR

Des tentatives de suicide en hausse, des taux d'hospitalisations en psychiatrie qui explosent... La pandémie aura laissé des traces indélébiles sur nos enfants. C'est pourquoi, très tôt, la FCPE a demandé au gouvernement de mettre en place des mesures pour

prendre en charge ces détresses. Le forfait psy était une bonne réponse, mais sa mise en œuvre n'est pas à la hauteur de l'enjeu : un retard d'un mois pour le lancement du forfait, et très peu de praticiens au rendez-vous. Il faut donc que le gouvernement revoie sa copie !



EN SAVOIR PLUS : Librairie

- Dans ce livre fondé sur une enquête inédite auprès de centaines d'étudiants, deux sociologues, Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen, tentent d'apercevoir comment "la génération pandémie" réagira après la crise économique et sociale qui se profile et dont ils vont être les premières victimes ? *Avoir 20 ans en 2020, Le nouveau fossé des générations*, Éd. Odile Jacob, 17,99 €.
- *Covid-19 et détresse psychologique*, Pr Nicolas Franck, éd. Odile Jacob, 21,90 €.





© Anne-Flore Hervé



“Nous recevons surtout des jeunes

Précarité, isolement, mal-être, conflits familiaux... Au Point écoute jeunes du 4bis de Rennes, les jeunes viennent déposer en paroles leur mal-être et leurs difficultés exacerbés par la crise.

Le bâtiment en verre impressionne. Mais une fois l'accueil franchi, un « bonjour » masqué accueille le visiteur au rez-de-chaussée du 4bis de Rennes. L'association reçoit de manière anonyme et gratuite, les jeunes de 12 à 25 ans, « même jusqu'à 30 ans », précise Lola Cavallera, assistante sociale. Ce mardi 4 mai 2021, le troisième confinement est toujours en cours mais cette fois-ci, l'établissement a pu rester ouvert grâce à son statut de centre de documentation. L'objectif du 4bis est d'informer les jeunes sur toutes les thématiques qui les concernent : santé, droit, logement, bénévolat, jobs... ; de leur donner accès à des ressources au premier étage provisoire-

ment transformé en coworking afin d'offrir un espace de travail aux jeunes confinés ; et de les écouter. « C'est la mission du SâS, le Point écoute jeunes, qui est un dispositif national porté par le 4bis depuis 2002 », explique l'assistante sociale. En cette période inédite, les appels et la fréquentation du SâS « n'ont pas explosé, remarque Lola. Les jeunes ont toujours du mal à aller vers les institutions, surtout pour dire qu'ils vont mal. En revanche, nous avons constaté une augmentation de situations très problématiques et précaires dès la sortie du premier confinement. » Avec parfois un caractère d'urgence, comme cet étudiant obligé de dormir dans sa voiture, ou encore ces jeunes en conflit avec leurs parents qui se retrouvent à la rue.

Le 4bis est un lieu ressource, d'information et d'expression pour tous les jeunes dans le centre de Rennes. Au premier étage, le SâS (le Point écoute jeunes) accueille anonymement les 12-30 ans qui vont mal. Avec ou sans rendez-vous, les jeunes déposent leur mal-être avant d'être aiguillés vers des personnes ressources. En général, les entretiens durent une heure.



© Anne-Flore Hervé

adultes non étudiants”

Alcool et isolement

Le deuxième confinement, plus hybride et moins compris, a créé des confusions et engendré des pertes de repères. « Comme lors du premier confinement, nous avons assuré une permanence téléphonique, mais nous avons été davantage sollicités. C'est à ce moment-là que nous avons commencé à observer l'impact de la crise sanitaire sur les consommations d'alcool notamment, et sur le mal-être à cause de l'isolement », analyse Lola.

La crise a surtout révélé des maux latents ou amplifié ceux qui étaient déjà là. « On a beaucoup parlé de la précarité étudiante, mais ce n'est pas nouveau ! Le Covid a mis un coup de projecteur dessus et tant mieux, puisque des dispositifs ont été activés pour eux. En revanche, on parle très

peu des jeunes non étudiants, déplore l'assistante sociale. Au SâS, ce sont surtout ces jeunes-là que nous recevons. »

Derrière le pupitre du Point écoute jeunes, un couloir mène à une petite salle chaleureuse où trois fauteuils invitent à converser dans l'intimité. « Durant ce moment d'échanges, le jeune, accompagné ou non, exprime son mal-être. Il dépose ses difficultés anonymement, il se sent écouté et compris. Nous l'orientons ensuite vers les bonnes personnes », détaille Lola.

Dans deux jours, ce sera au tour de Stéphane (le prénom a été modifié), 26 ans, de bénéficier de cette écoute et de ce soutien. Installé à une table, il feuillette des documents en libre accès juste après avoir pris un rendez-vous. Depuis février, il galère. Il vient de franchir un grand pas. « Ce n'est

pas facile de solliciter de l'aide », lâche-t-il le regard fuyant.

En moyenne, trois à quatre jeunes sont reçus chaque après-midi du mardi au jeudi. S'il est encore trop tôt pour mesurer toutes les conséquences psychologiques, le SâS se prépare à y faire face. Depuis juin, un psychologue renforce l'équipe un jour par semaine pour proposer une consultation gratuite et un suivi aux jeunes qui en ont besoin, mais pas les moyens.



EN SAVOIR PLUS :
Site le4bis-ij.com

Le rôle des politiques publiques va être essentiel

À cause de la crise, une large part de la jeunesse débute dans la vie **en situation de pauvreté**¹. L'économiste Philippe Askenazy¹ propose des pistes pour y remédier.



D.R.

Quel est l'impact économique de la crise sanitaire sur les jeunes depuis un an ?

Il y a trois catégories de jeunes sur le marché de l'emploi : les apprentis, les nouveaux diplômés et les étudiants. La formation en alternance a bénéficié de subventions exceptionnelles qui ont permis le maintien et l'entrée de jeunes dans les entreprises, en présentiel ou en distanciel. Il y a certainement eu une dégradation de la qualité de leur formation, mais cette catégorie a plutôt été bien préservée. Pour les jeunes diplômés qui cherchent un emploi, tout dépend du secteur. S'il est touché par les fermetures administratives, ils se sont inscrits à Pôle emploi, tentent de se tourner vers d'autres emplois, comme livreur auto-entrepreneur. En revanche, dans les branches qui ont maintenu leurs activités comme l'industrie, l'entrée sur le marché du travail s'est faite de manière standard. En ce qui concerne la 3^e catégorie – les étudiants –, la situation est particulièrement préoccupante.

Que voulez-vous dire ?

Les étudiants qui financent leurs études grâce aux jobs, notamment dans la restauration – c'est-à-dire à peu près la moitié d'entre eux – ont subi une perte parfois totale de leurs revenus du travail. Résultat, une

large part de la jeunesse débute dans la vie en situation de pauvreté. C'est un cas de figure inédit si l'on observe les crises des cinquante dernières années en France. Si rien n'est fait, ces difficultés vont devenir structurelles remettant en cause la poursuite de leurs études. Par ailleurs, se pose aussi la question de la qualité de leur formation, comme celle des lycéens...

Quel risque cela représente-t-il ?

En sortie de crise, il y aura sans doute une grande interrogation sur le contenu qualitatif de leur formation et leurs compétences. Les employeurs auront sans doute une tendance à moins les rémunérer au départ.

Comment esquiver ces perspectives négatives ?

Le rôle des politiques publiques va être essentiel. Il y a encore six mois, j'étais très pessimiste. Là, on se retrouve dans un contexte mondial avec un élan américain qui impulse une nouvelle politique économique en faveur des familles et des travailleurs. Si Joe Biden réussit, on peut espérer également une inflexion majeure sur les décisions en Europe, notamment en direction des jeunes. L'arrêt de l'économie lié à des mesures sanitaires ne laisse pas un legs insurmontable. La réponse politique va être l'élément clef de la sortie de crise.

Concrètement, comment ces politiques publiques peuvent se traduire ?

À l'image de la proposition de Biden d'annuler la dette des étudiants, il faudrait que les jeunes Français empêchés d'étudier pour des raisons financières puissent poursuivre leurs études l'année prochaine s'ils le souhaitent. Par exemple, on peut imaginer qu'une « surbourse » temporaire sur critères sociaux leur soit versée l'année prochaine. Autre piste : l'extension du RSA aux jeunes de 18 ans pourrait répondre à cette pauvreté structurelle qui les menace, et réduire les inégalités qui se sont creusées entre les jeunes favorisés et les autres. Surtout, on considérerait – enfin ! – les 18-25 ans comme des adultes.

(1) Chercheur au CNRS, professeur d'économie à l'ENS et auteur de *Partager les richesses* chez Odile Jacob.



Où trouver des conseils, de l'écoute et de l'aide ?

Le site clepsy.fr « Au départ, nous avons créé ce site pour nos patients, explique Richard Delorme, chef du service de pédopsychiatrie de l'hôpital Robert-Debré. Très vite, il a pris de l'ampleur, car les parents sont en demande. » Les fiches sont rédigées par les professionnels du Centre d'excellence des troubles neurodéveloppementaux de l'hôpital Robert-Debré AP-HP. Elles proposent des clefs pour accompagner les familles dans leur quotidien, mais ne remplacent pas un avis médical.

Le forfait 10 séances psy. Ce dispositif concerne tous les enfants de 3 à 17 ans souffrant de troubles psychiques légers à modérés. L'enfant doit bénéficier d'une ordonnance avant le 31 octobre 2021. Les séances devront être réalisées avant le 31 janvier 2022 auprès de psychologues partenaires. psyenfantado.sante.gouv.fr

Points d'accueil et d'écoute jeunes. Mal-être, conduites de rupture, violentes ou dépendantes, décrochage social ou scolaire... Ces structures

accueillent de façon gratuite et confidentielle, sans rendez-vous, seul ou en groupe jeunes et/ou parents souhaitant recevoir un appui, un conseil, une orientation ou une écoute. cartosantejeunes.org/?CartoSante

Les centres et points information jeunesse. 1 500 structures dans toute la France informent sur les droits et les aides dont peuvent bénéficier les jeunes et les guident parmi celles mises en place par l'État pour les soutenir pendant la crise : primes jeunes précarité, chèque psychologue pour les étudiants ; aides au logement pour les salariés fragilisés. cidj.com

Les fonds sociaux des collèges et des lycées. En cas de difficultés financières, les personnels de l'Éducation nationale et les représentants de parents d'élèves peuvent agir en cours d'année scolaire pour accompagner chaque jeune en difficulté immédiate et saisir les fonds sociaux.

FAQ DES PARENTS

1. EST-CE QUE MON ENFANT VA MAL ?

Régression, accès de colère, tristesse... Tout changement de comportement de l'enfant doit alerter les parents. « Il faut rebondir pour ouvrir la discussion, reconnaître la gravité de la situation et l'inviter à s'exprimer sur son mal-être afin d'envisager avec lui des solutions », conseille Pascale Vurpillat, pédiatre.

2. IL EST PERDU DANS SON ORIENTATION, QUE FAIRE ?

Crise sanitaire, réforme du bac, pression de Parcoursup... pour les lycéens, tout se cumule. S'il est perdu, le mieux est de consulter un psychologue de l'Éducation nationale. Son approche globale permet à l'élève de faire la part des choses entre ses peurs, ses envies, celles de sa famille.

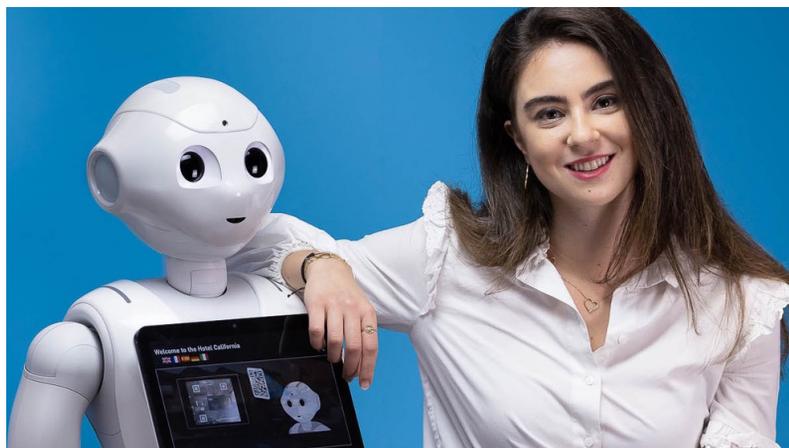
3. EN 2021, PEUT-ON FAIRE RÊVER LA JEUNESSE ?

Oui. La période Covid, c'est aussi la découverte d'un vaccin en moins d'un an, un deuxième voyage de Thomas Pesquet dans l'espace, de multiples actions solidaires de citoyens et de professionnels...



« Les États parties reconnaissent le droit de tout enfant à avoir un niveau de vie suffisant pour permettre son développement physique, mental, spirituel, moral et social. »

ART. 27 DE LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT



Rendre les machines plus intelligentes

**Ingénieur en robotique, concepteur d'objets connectés, maestro du big data, chatbot master...
Le secteur de l'intelligence artificielle se pose comme l'eldorado des emplois de demain.**

Texte : MARIANNE PEYRI

Dès l'âge de 16 ans, elle concevait ses premiers robots : l'un devait s'échapper d'un labyrinthe sans toucher les murs, l'autre menait un combat de sumo. Aujourd'hui, Karen Tatarián termine sa thèse comme chercheuse en robotique à l'université de la Sorbonne, tout en œuvrant au sein de la société Softbank Robotics, connue pour la conception des robots humanoïdes Nao et Pepper. D'origine gréco-libanaise, dotée d'un bac scientifique, puis d'un master d'ingénierie mécanique, cette jeune femme, multilingue, est une pro des interactions sociales entre la machine et l'humain. « Mon travail de recherche consiste à améliorer un robot, en l'occurrence Pepper, pour qu'il devienne plus interactif socialement au contact des humains. J'observe tout d'abord ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas. Par exemple, si le robot montre du doigt une chose à un humain mais que ce dernier ne réagit pas, l'idée est que le robot puisse se réadapter, recalculer et trouver une autre solution, par exemple lever un bras pour mieux attirer l'attention de l'homme. En programmant des positions, des gestes, des intonations de voix, nous cherchons ainsi à

personnaliser et rendre le robot plus intelligent », explique la chercheuse qui tient à souligner combien ce métier est – contrairement à ce que l'on pourrait croire – dans « le faire et l'humain. »

Un univers jeune et branché

Ses journées se partagent ainsi entre observations, collectes de données, codage informatique, tests d'algorithmes sur le robot, recollecte de données... « Je passe aussi beaucoup de temps à écrire et à me renseigner sur les innovations en cours. Il y a toujours un nouveau challenge à relever, jamais on ne s'ennuie », confie Karen Tatarián qui apprécie par ailleurs cet univers de culture jeune, branché. « Il y a aussi énormément d'offres d'emplois, les profils d'ingénieurs sont très recherchés. De plus, le secteur de l'IA est très vaste. Si on maîtrise ces technologies, on peut travailler dans des domaines aussi divers que la médecine, la finance, le transport, le e-commerce, les jeux vidéo... Il offre plein d'opportunités », ajoute la jeune femme qui émet cependant un regret : les hommes restent encore trop majoritaires, que ce soit dans les écoles d'ingénieurs ou dans ce



3 QUESTIONS À SE POSER

1. J'aime les maths, la physique et l'informatique ?

Le niveau bac+5 est souvent recommandé pour travailler dans l'IA. La majorité des personnes travaillant dans ce domaine ont fait des études d'informatique, robotique ou d'ingénieur et ont un solide bagage en mathématiques. Il faut aussi une très bonne maîtrise de l'anglais. Cependant, ce secteur fait aussi appel à des pros des sciences humaines, sociologues, psychologues, linguistes...

2. Suis-je prêt à relever des challenges ?

Dans ce secteur très innovant, les ingénieurs entreprennent des démarches de recherche et de résolution de problèmes, ce qui implique une capacité à se remettre en question, être créatif et savoir travailler en équipe.

3. Les nouvelles technologies me passionnent-elles ?

Ce secteur est en constante évolution et ébullition. Ceux qui y travaillent témoignent d'une curiosité sans faille pour l'innovation, les objets connectés et intelligents, les progrès en robotique, l'arrivée de nouvelles applications...

secteur de l'intelligence artificielle. « Nous avons pourtant besoin des femmes pour créer des technologies éthiques qui représentent tout le monde. Il faut leur dire combien l'IA est un secteur passionnant, concret et créatif. »

En pratique

En savoir plus

Site

- L'association « Elles bougent » aide les lycéennes et étudiantes à découvrir les métiers de l'IA : ellesbougent.com

Tatouage

Quand son ado veut franchir le pas



De plus en plus répandus, les tatouages ne sont pas un acte anodin. Les composants des encres utilisés sont pointés du doigt comme potentiellement nocifs. Quelles précautions faut-il prendre ?

Texte : MARIANNE PEYRI

Véritable phénomène de mode, les tatouages, arborés par des stars du show-biz et des sportifs, ne cessent de créer des émules chez les majeurs comme chez les mineurs. Alors qu'en 2010, seuls 10 % des Français et Françaises passaient à l'acte, ils sont désormais 18 % à succomber à la tentation¹. Cet acte est pourtant loin d'être anodin, notamment lorsqu'on est mineur. Alors que faire quand votre enfant vous annonce qu'il compte faire partie de ce pourcentage ? Mieux vaut prendre le temps d'en discuter avec lui et s'assurer que son envie ne relève pas du coup de tête. De fait, ce serait ainsi près de 20 % des personnes tatouées qui regretteraient leur geste. Si sa motivation est profonde, il convient dès lors de l'accompagner dans cette démarche – en sachant qu'un mineur doit obligatoirement avoir un accord parental écrit pour se faire tatouer –, et de l'orienter vers un tatoueur agréementé. L'application stricte chez ces professionnels des règles d'hygiène, notamment de désinfection du matériel, permet d'éviter des infections de type hépatite B ou C, qui

peuvent survenir si le tatouage est réalisé de façon artisanale.

Lors de la rencontre avec ce professionnel, il est conseillé de se renseigner sur le type d'encres utilisé et veiller à ce que ces produits respectent la réglementation européenne. Important, avant de repartir, demandez un « carnet de tatouage » indiquant précisément les composants des encres utilisées. Le dermatologue pourra dès lors apporter un traitement plus adapté en cas d'irritations ou d'allergies.

Éviter les encres rouges ou rosées

Une étude allemande² estime ainsi que des complications liées aux actes et aux encres sont observées dans 68 % des cas. Celles-ci peuvent se produire parfois bien des années après l'acte de tatouage – les substances chimiques ayant migré des cellules aux ganglions –, par exemple sous l'effet des UV ou d'un détatouage au laser. Certaines maladies cutanées comme le psoriasis ou la sarcoïdose peuvent également survenir. Sur des effets à plus long terme et notamment cancérigènes, des

SUBSTANCES À RISQUE

Loin des produits naturels utilisés autrefois par les Polynésiens, férus de tatouage, les encres de tatouage d'aujourd'hui, entièrement chimiques, sont avant tout conçues pour des usages industriels. Elles contiennent des centaines de substances chimiques notamment des métaux lourds. En février dernier, l'UFC-Que Choisir a ainsi procédé à des tests sur les composants de 20 encres les plus utilisées en France. Selon leur étude, 15 d'entre elles ont révélé des taux de substances indésirables au-delà des seuils réglementaires et représenteraient un danger sanitaire. Suite à sa propre évaluation, l'Union européenne a dressé, fin 2020, une liste de 4000 substances dont l'usage doit être restreint dans les encres de tatouage. Ces nouvelles limitations devraient s'appliquer à compter de janvier 2022.

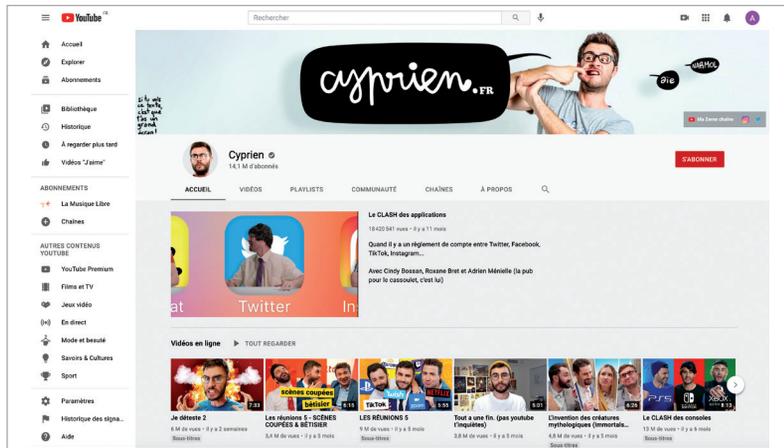
études, qui se poursuivent toujours, n'ont pas démontré de lien de causalité. Il ressort cependant que ce sont plus particulièrement les encres de couleur rouge, violette ou rosée qui seraient à l'origine de complications. Si la mode est aux motifs très colorés et à des tatouages de plus en plus grands, il semble plus raisonnable de convaincre son adolescent, par précaution, d'opter pour un motif modeste en surface et peu coloré. Enfin, une fois le tatouage réalisé, bien respecter, dans les quinze jours qui suivent, certaines consignes, telles qu'appliquer régulièrement une crème hydratante, éviter d'aller à la piscine ou de s'exposer au soleil.

(1) Sondage Ifop 2018.

(2) Klügl I, Hiller KA, Landthaler M, Bäumlner.

— Avec l'aide de **Martine Bagot**, chef du service de dermatologie de l'hôpital Saint-Louis à Paris, membre de l'Académie de médecine.

En pratique



Les stars de YouTube Les jeunes en sont accros !

Ils font des sketches, testent des jouets, expliquent leurs secrets « beauté »... Et suscitent **des millions de clics sur YouTube. Faut-il cautionner ou s'inquiéter des influenceurs ?**

Texte : ÉMILIE GILMER

Regarder des vidéos sur YouTube est aujourd'hui l'activité en ligne favorite des 8-14 ans. Selon la dernière enquête Hadopi¹ parue en 2019, 84% d'entre eux ont intégré cette pratique dans leurs habitudes. Une « passion » dont témoigne le nombre de clics engrangés par les youtubeurs « stars » (appelés aussi influenceurs). Exemple avec Squeezie, Cyprien, EnjoyPhoenix ou Léna Situations qui totalisent à eux seuls plusieurs milliards de vues... Benjamin, 10 ans, suit les aventures de Furious Jumper et John 2.0, des « gamers » qui mêlent humour et jeux vidéo : « Ce qui me plaît c'est qu'ils me font découvrir de nouveaux jeux et m'apprennent des techniques pour jouer et m'améliorer. » Car en effet, de l'avis des spécialistes, le ressort de l'attrait exercé par les stars de YouTube est bien là : l'identification à un modèle, une « figure » extérieure à la famille. Un phénomène qui n'est d'ailleurs pas nouveau puisqu'il rappelle la passion qui existait (et existe encore) entre les chanteurs et leurs groupies. À la différence près que ces

« figures » interviennent sur Internet... « Lorsque mon fils regarde les vidéos de ces youtubeurs, la plateforme lui en propose d'autres. Il peut alors tomber sur quelque chose d'inadapté », remarque Laëtitia, la maman de Benjamin. Diffusion d'images violentes ou dérangeantes, influenceur mal intentionné... « La seule solution est de dialoguer avec ses enfants, juge Djamila, maman de deux adolescentes de 17 ans. Pour garder un œil sur leurs activités et les aider à repérer les dangers. » Et suggérer un certain nombre de questions : tes copains connaissent-ils ce youtubeur ou es-tu le seul à le suivre ? D'où vient l'information qu'il donne dans ses vidéos ? Fait-il de la publicité pour un produit ?, etc. Un esprit critique d'autant plus utile qu'une plateforme comme YouTube recèle aussi des pépites dont il serait dommage de se passer. Exemple avec HugoDécrypte, dont l'une des filles de Djamila, Kelia, dévore les vidéos : « Il résume et explique l'actualité en moins de dix minutes. Je suis admirative de son travail. »

(1) « Les pratiques culturelles dématérialisées des 8-14 ans », Hadopi, avril 2019.

AVIS D'EXPERT



ANGÉLIQUE GOZLAN,
psychologue clinicienne

« L'intérêt des jeunes pour les youtubeurs est plutôt bénéfique dans la mesure où il participe de leur construction identitaire (« je me reconnais dans ces modèles et je m'y projette »). Néanmoins, lorsque l'adolescent est confronté à une difficulté dans sa vie (un conflit familial, un problème de harcèlement, etc.), il peut arriver qu'il se tourne vers des personnalités plus problématiques, qui tiennent par exemple un discours violent, complotiste ou radicalisé. Des « figures » qui vont lui apporter ce dont il a l'impression de manquer : l'illusion d'une toute-puissance, une réassurance en termes d'estime de soi, un remède à la solitude, etc. Dans tous les cas, mon conseil est de s'intéresser à la pratique numérique de son enfant, justement pour prévenir ce type de dérive et en comprendre les ressorts. Sans être intrusif ni jugeant, l'idée est d'essayer de décrypter ce qui l'intéresse et l'attire chez tel ou tel youtubeur et si les vidéos en question posent problème, de verbaliser le malaise que l'on ressent : « je trouve que c'est un peu violent », « il/elle va loin dans ses propos ». Quant au risque de dépendance, il reste limité dans la mesure où la « relation » entre l'adolescent et le youtubeur n'est pas individualisée. En effet, une emprise affective ne peut s'installer qu'à partir du moment où les échanges sont personnels et quotidiens. »

Lien utile

Ouvrage

- *L'adolescent face à Facebook, Enjeux de la "virtualité",* d'Angélique Gozlan, éd. In Press, 17 €.

En pratique





Inceste : comment agir contre le silence ?

Le début de l'année 2021 a été marqué par l'affaire Duhamel, libérant la parole de victimes d'inceste. Et maintenant, comment empêcher l'omerta de se réinstaller ?

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

La publication de *La Familia Grande* de Camille Kouchner en janvier a brisé le silence assourdissant de l'inceste. Mais pour combien de temps ? Ce n'est pas la première fois que la publication d'un livre occupe l'actualité le temps d'un buzz médiatique. *Le viol du silence* en 1986 raconte l'inceste qu'Éva Thomas a subi à l'âge de 15 ans. Elle a été la première femme à témoigner à visage découvert sur un plateau de télé provoquant une prise de conscience sans précédent sur les ravages de cet interdit bafoué par la loi du plus fort. Cette prise de conscience n'a pas suffi si l'on observe les chiffres : 5 à 10 % des enfants sont victimes d'inceste et l'âge moyen du premier viol se situe à 9 ans ! Comme le relève Charlotte Pudlowski dans sa série de podcast *Ou peut-être une nuit*, « l'inceste n'a rien d'un fait divers », mais concerne en CM2 au moins « trois enfants par classe rien qu'en comptant les viols, même pas les attouchements. Trois élèves dans la classe de votre enfant (...) ». L'affaire « Duhamel » a néanmoins fait réagir les

pouvoirs publics. Dès le 23 janvier 2021, le président de la République a annoncé des mesures pour permettre « de mieux protéger nos enfants, notamment en les informant et en leur offrant de vraies occasions de s'exprimer avec la mise en place de visites de dépistage pour tous les enfants au primaire et au collège ».

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, et Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles, ont mis en place un groupe de travail le 23 février. Les conclusions sont attendues à la fin du mois de juin.

Accepter l'hypothèse incestueuse

Ces mesures seront-elles suffisantes pour rompre définitivement le silence et libérer la parole des victimes ? Ne doit-on pas aussi chacun à son niveau changer de positionnement face à la problématique de l'inceste pour autoriser cette parole et surtout l'entendre ? Car pour un enfant qui a osé parler ou qui a « tendu des perches », se rendre compte que ce qu'il dit ne provoque rien, c'est terrible.



LES AFFICHES DE LA FCPE

sont téléchargeables gratuitement sur notre site pour que tous les parents, qu'ils soient adhérents ou non, puissent les utiliser en milieu scolaire sur la base du volontariat.

En pratique



ILS ONT DIT

Et quand la parole est impossible, « le symptôme vient à la place de ce qu'il est interdit de dire. Qu'il soit professionnel ou simple citoyen, tout adulte devrait désormais intégrer l'hypothèse incestueuse, notamment en cas de changement brutal de comportement d'un enfant ou d'un adolescent », remarque Laure Razon, maître de conférences en psychopathologie clinique à la faculté de Strasbourg. Bien sûr, un changement brutal de comportement n'implique pas automatiquement une situation incestueuse. Mais si d'emblée, les adultes écartent cette hypothèse parce que l'inceste dérange, « ils ne seront pas en mesure de la déceler ».

Transmettre la parole de l'enfant

En cas de suspicion ou si l'adulte se retrouve dépositaire d'une parole dénonçant un acte incestueux, « surtout, qu'il ne reste pas seul, insiste la professionnelle. Il peut se retourner vers l'école, vers un professionnel de santé, un collègue... » Ou appeler le 119, le service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger.

Mais face à l'enfant, quelle attitude adopter ? « Dans le cas d'une suspicion, l'adulte doit lui signifier qu'il peut lui parler, qu'il est disposé à l'écouter en lui disant simplement : « j'ai l'impression que tu ne vas pas bien » ou « je ne sais pas ce qui se passe pour toi mais, moi, ça m'inquiète » ou encore « s'il y a quelque chose de grave, tu peux m'en parler... », suggère la psychologue.

L'idée est de mettre l'enfant en confiance. Ce dernier entend qu'il y a un adulte bienveillant qui a repéré quelque chose. Ce qui ne l'empêchera pas d'être tiraillé. « Le chemin pour accéder à la parole est très difficile. Terrifié ou emprisonné dans un conflit de loyauté, l'enfant victime d'inceste est maintenu dans le secret familial », rappelle la psychologue. Mais si l'adulte ne lui offre pas la possibilité de parler, il ne risque pas de s'en saisir.

En cas de révélation, « il est important de dire à l'enfant : « Ce que tu viens de dire là est grave et c'est quelque chose qui est interdit par la loi. Moi, je suis obligé d'en parler parce que je suis là pour te protéger », recommande la psychologue. Le rôle du premier témoin, ce n'est pas d'enquêter. La recherche de la vérité, c'est la justice qui s'en charge¹. En revanche, ce dépositaire de la parole de l'enfant a l'obligation de la transmettre et de prévenir les autorités tout en rappelant à l'enfant « qu'il n'est pas responsable de ce qui s'est passé, ni de ce qui va se passer », ajoute Laure Razon. Ça ne l'empêchera pas de ressentir de la culpabilité, mais ces propos d'un tiers vont nuancer le discours familial.

“Terrifié ou emprisonné dans un conflit de loyauté, l'enfant victime d'inceste est maintenu dans le secret familial”.

—

LAURE RAZON
Psychologue

(1) Le 15 avril, l'Assemblée nationale a adopté la proposition de loi visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste. Le texte établit désormais un seuil d'âge de non-consentement à 15 ans et 18 ans en cas d'inceste. Les juges n'ont plus à établir une violence, une contrainte, une menace ou une surprise pour constater et punir le viol et l'agression sexuelle. Cette avancée historique est néanmoins jugée encore insuffisante par les associations de victimes.



SELON L'ARTICLE 222-31-1 du code pénal, les viols et les agressions sexuelles sont qualifiés d'incestueux lorsqu'ils sont commis sur la personne d'un mineur par :

- 1° Un ascendant ;
- 2° Un frère, une sœur, un oncle, une tante, un neveu ou une nièce ;
- 3° Le conjoint, le concubin d'une des personnes mentionnées aux 1° et 2° ou le partenaire lié par un pacte civil de solidarité avec l'une des personnes mentionnées aux mêmes 1° et 2°, s'il a sur le mineur une autorité de droit ou de fait.

LA FCPE S'EMPRE DU SUJET

La FCPE a lancé début juin une campagne de quatre affiches sur l'inceste pour une action de prévention en milieu scolaire. Ces affiches s'adressent, avec un graphisme adapté à l'âge, aux élèves du primaire et à ceux du secondaire.

« Elles disent les choses très clairement », insiste Rodrigo Arenas, coprésident de la FCPE qui estime que jusqu'à maintenant la prévention mise en place n'a pas été suffisante. « Ces visuels posent le sujet peut-être de façon brutale, mais ce qui est violent, c'est la situation. Il est temps de changer de braquet et de parler vrai, car l'inceste brise des vies. Cette campagne d'alerte s'adresse aussi aux parlementaires car, aujourd'hui, dans la loi française, l'inceste n'est toujours pas interdit, ajoute Rodrigo Arenas. Nous voulons peser dans les débats pour que ça change. Il y a urgence à entendre, à écouter et à légiférer pour être du côté des victimes de façon plus affirmée que nous le sommes. »

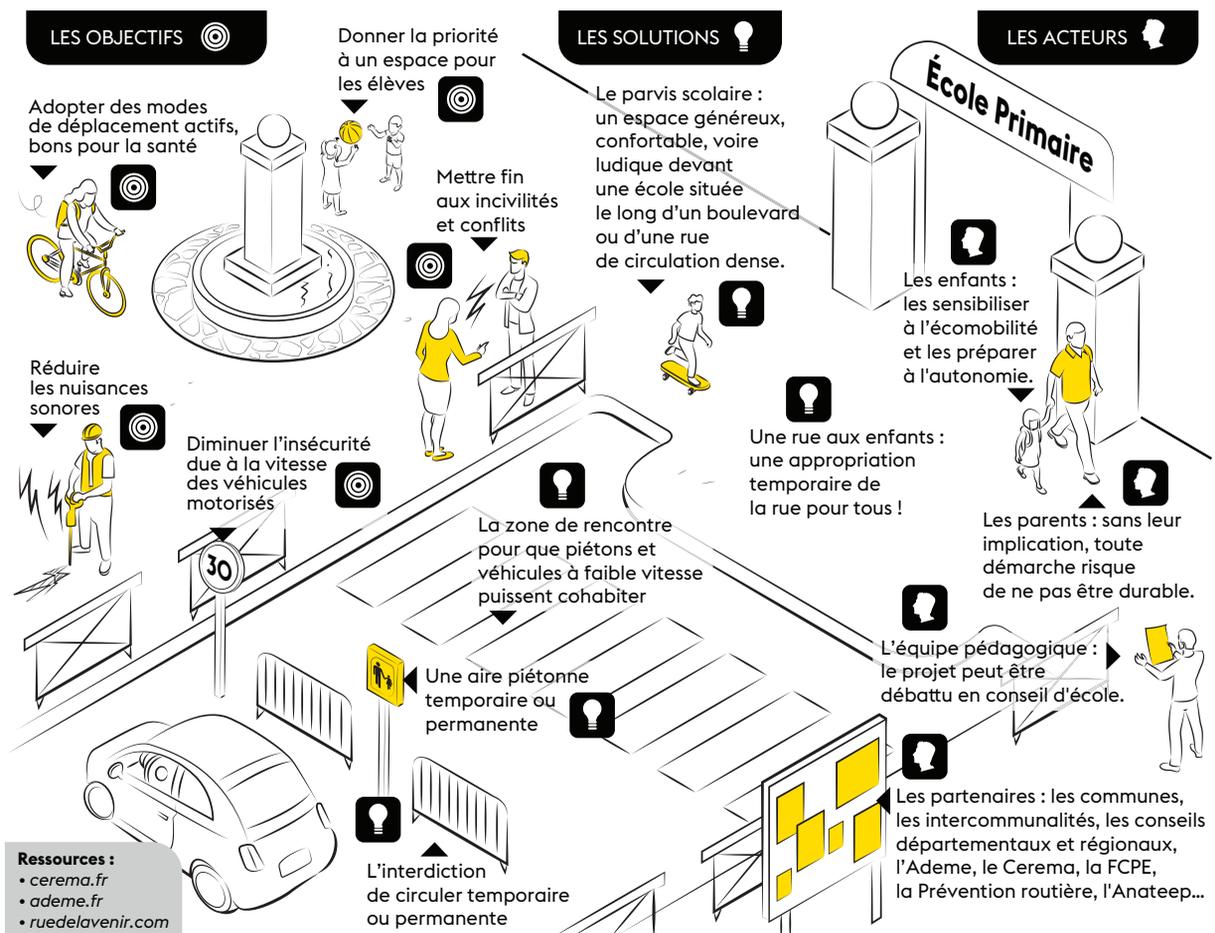
En pratique

Décryptage

Pour des abords d'écoles sûrs et agréables

Les initiatives pour favoriser la sécurité des élèves et **les relations de convivialité** aux abords des écoles se multiplient. Appuyons-nous sur cette dynamique !

Illustration : DAVID LORY



L'AVIS DE LA FCPE

70 % des élèves du premier degré (maternelle et élémentaire) se rendent à l'école en voiture alors qu'ils habitent à moins de 1500 mètres de leur école... Conséquences : de l'insécurité due à la vitesse des véhicules, de la pollution, des conflits résultant de comportements incivils. Il semble grand temps **de ne plus sacrifier les abords des écoles** à la circulation. Un changement de comportement s'opère dans de nombreuses villes européennes, mais aussi dans des villes françaises. Les

attentes des parents d'élèves évoluent. Ils sont nombreux à vouloir sanctuariser l'espace, privilégier **la pratique de la marche ou l'usage du vélo**, réduire les nuisances sonores, améliorer la qualité de l'air... Il existe différentes solutions, et les parents ont toute leur place dans ces évolutions : établir un diagnostic, enquêter, saisir la municipalité, sensibiliser leurs pairs, évaluer... Bref, contribuer pleinement à la transformation de leur ville **au profit des habitants**.

Regards croisés

Explosion de la violence des jeunes : vrai ou faux ?

En mars, **les violences entre jeunes** ont défrayé la chronique. Et le code pénal se renforce à chaque événement médiatisé. La répression n'est pourtant pas la bonne voie.

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN



VÉRONIQUE LE GOAZIOU
Sociologue

Chercheuse associée au Laboratoire méditerranéen de sociologie (LAMES-CNRS), Véronique Le Goaziou travaille depuis plusieurs années sur les questions de délinquance et de violence juvénile.

“ Dans certains territoires, les jeunes sont devenus de vraies “cocottes-minute”. Ils grandissent dans des environnements anxigènes, sans perspectives.”

VÉRONIQUE LE GOAZIOU

Pourquoi le phénomène des bandes rivales a-t-il un tel écho médiatique ?

Véronique Le Goaziou : Les exactions des bandes ont toujours fait couler beaucoup d'encre. Elles sont à la fois support de fascination et de répulsion. C'est un sujet qui se prête donc aisément au traitement médiatique, et plus particulièrement quand cela concerne la jeunesse. Si l'on en croit les chiffres du ministère de l'Intérieur, le phénomène n'augmente pourtant pas. Mais tout dépend de ce que l'on mesure, car on ne sait pas comment le ministère définit une bande. Faut-il être 300, 500 ou 1000 ? Est-ce un groupe constitué des mêmes membres depuis 3 jours ? 6 mois ? 10 ans ? Et comment identifie-t-on les violences ? Faut-il une violence verbale, comme il y en a tous les jours à la sortie des établissements scolaires ? Un règlement de compte, sur fond de trafic de réseau ? Une bagarre virulente qui mène à la mort ?

Carlos Lopez : Les médias ont fait un amalgame entre le meurtre d'Alisha, 14 ans, à Argenteuil, et les affrontements entre bandes en Essonne. Deux situations concomitantes qui n'avaient rien à voir entre elles mais qui ont contribué à l'emballement médiatique. Ces événements débouchent encore une fois sur du « populisme pénal ». La justice serait laxiste et trop lente, la délinquance des mineurs ne serait ni punie ni traitée comme il faudrait... Ce faisant, on évite un vrai débat de fond sur la question sociale. Car la pauvreté explose du fait de la pandémie. Avec le confinement et le couvre-feu, la plupart des activités sportives, sociales et culturelles ont été suspendues. Depuis des mois, des adolescents sont en grand désœuvrement.

Assiste-t-on à une banalisation des conduites violentes ?

V.L.G. : Oui, notamment dans certains territoires en difficulté, pour lesquels tous les indicateurs sont au rouge. Il y a sans doute une montée en rudesse dans les relations ordinaires. On assiste à une forme de banalisation de l'interpellation abrupte et de l'insulte. Dans certains territoires, les jeunes sont devenus de vraies « cocottes-minute ». Ils grandissent dans des environnements anxigènes, sans espaces pour respirer, sans animation sportive, sans centres sociaux et

surtout sans perspectives. Tout ce qui permet de faire baisser la tension n'existe plus.

C.L. : Non, je ne pense pas. Je suis en revanche très inquiet du regard qui est posé sur les jeunes, considérés comme dangereux pour la société, alors qu'ils représentent le monde de demain ! On parle aujourd'hui "d'ensauvagement" de la jeunesse, une thèse de l'extrême droite, reprise par le gouvernement, et qui légitime une politique sécuritaire. Or, lorsque l'on redoute sa jeunesse à ce point, cela ne pose généralement pas les bases d'une société de la confiance, de la bienveillance et du développement humain.

Quelles particularités constate-t-on aujourd'hui dans les comportements des jeunes ?

V.L.G. : Les « blousons noirs » agissaient de la même façon que les délinquants d'aujourd'hui : ils marchaient en bande ; il y avait des rivalités, des affrontements, des morts, des viols collectifs ; ils dégradait tout sur leur passage... Mais quand l'un d'eux voulait se « ranger des voitures », 48 heures après, il trouvait un emploi dans l'usine du coin où travaillait le père. Aujourd'hui, la possibilité de dire « j'arrête, je prends le chemin d'une vie normale et de l'insertion » est très contrainte. On assiste sans doute à un rajeunissement dans la violence, mais surtout à un vieillissement de ce phénomène.

C.L. : Les dispositifs d'insertion d'aujourd'hui peinent à cacher la fin d'un monde où les emplois industriels étaient nombreux. Le manque de perspectives économiques, sociales et professionnelles est tel que les jeunes ne parviennent pas à se projeter en dehors de dispositifs comme la Garantie jeunes, mais sans réel projet de formation ou d'intégration dans des activités amenant vers l'autonomie.

Que veulent exprimer les adolescents par ces comportements violents ?

V.L.G. : Les motifs sont multiples : des histoires d'honneur, de respect, de filles... C'est constitutif de la virilité et des logiques de groupes. Ils ont toujours existé et animent les adolescents, au moment du bouleversement hormonal et du désarrimage des autorités parentales. Ils sont pris par des pulsions qu'ils ne comprennent pas. Comme ils sont laissés tout seuls, le groupe va les pousser à ces comportements violents pour faire le buzz. Le problème, c'est quand il n'y a personne pour faire obstacle à ce qu'ils ressentent.

C.L. : Les motifs qui expliquent ces comportements sont toujours les mêmes. Il s'agit de trouver un groupe de pairs qui vous protège d'un environnement incertain. C'est aussi une façon de s'affirmer et de se construire d'un point de vue narcissique. Entre également en jeu la question de la virilisation, qui permet aux garçons de s'affirmer dans le groupe. Il s'agit de



CARLOS LOPEZ
Éducateur

Carlos Lopez a été co-secrétaire national du Syndicat national des personnels de l'éducation et du social à la Protection judiciaire de la jeunesse (SNPES-PJJ-FSU).

s'identifier à un quartier, à un territoire et de pouvoir le défendre. La seule chose qui change aujourd'hui, ce sont les modalités de conflictualité. Avec les réseaux sociaux, tout est devenu plus rapide, plus inflammable.



Je suis très inquiet du regard qui est posé sur les jeunes. On parle "d'ensauvagement" de la jeunesse, une thèse de l'extrême droite, reprise par le gouvernement."

CARLOS LOPEZ

Qu'entreprennent les pouvoirs publics pour tenter d'y remédier ?

V.L.G. : Aujourd'hui, la police essaie de repérer les attroupements hostiles par avion. Mais c'est avec les jeunes qu'il faut être, pas au-dessus ! La police, quand elle intervient, le fait de façon militaire. Elle bouscule un trafic, qui recommence tout de suite après. Les seuls qui restent ce sont les éducateurs, les animateurs. Mais ils ne sont pas assez nombreux ! On peut parfois compter un éducateur pour un quartier

de 10 000 habitants ! Or, c'est à ces adultes-là d'entamer le dialogue avec les jeunes, d'apaiser et de proposer autre chose.

C.L. : Cela fait vingt ans que le code pénal se renforce à chaque événement médiatisé. Il faut au contraire renforcer les services publics. Surtout, nous avons besoin de prévention spécialisée avec des médiateurs qui interviennent sans mandat judiciaire, en lien avec les jeunes et les familles qui la sollicitent et qui peuvent lui faire confiance. Beaucoup de conseils départementaux ont décidé d'arrêter la prévention spécialisée parce qu'ils l'estimaient inefficace. Or, depuis qu'elle a disparu, les tensions sont réapparues.



EN SAVOIR PLUS : Tribune

• Plus de 110 signataires, dont la FCPE, ont publié en mars une tribune intitulée « Rixes entre bandes rivales : Face aux faits de violences entre jeunes, privilégions l'action sociale, l'éducation et la médiation ! » : francetvinfo.fr



Sensibiliser au respect des autres par la vidéo

Inscrit depuis 2017 au programme éco-école, **l'Institut national de jeunes sourds (INJS) de Paris développe chaque année des actions autour d'une thématique liée au développement durable.**

Texte : PAULINE BANDELIER

C'est au cours de l'année scolaire 2013-2014 que se crée un pôle éco-école au sein de l'INJS (Institut national de jeunes sourds), dans le but d'accompagner des élèves désireux de mettre en place des actions de réduction des déchets. En 2017, l'établissement décide d'aller plus loin en rejoignant le programme du même nom, coordonné en France par la fondation Teragir : « L'objectif était de valoriser les actions existantes et d'en créer davantage », explique Céline Chauvot, enseignante spécialisée. Les années suivantes, l'INJS s'implique sur la réduction des déchets puis sur la biodiversité, en mettant par exemple en place un composteur de déchets et un parcours de la biodiversité. En 2020, c'est la thématique des solidarités qui est choisie : « Le diagnostic réalisé par le pôle éco-école composé d'enseignants et d'éducateurs a montré qu'il y avait, parmi les élèves, des conflits autour de l'homophobie, de l'égalité filles-garçons et du racisme », détaille celle qui coordonne le pôle au sein de l'INJS.

Les élèves au centre du projet

Les étudiants en CAP et les collégiens de l'internat décident alors de se lancer dans

la réalisation de trois petits films, avec le soutien de leurs professeurs : « En classe de français, nous avons travaillé par exemple sur la définition du mot homophobe », explique Céline Chauvot. Une personne de l'association Art'Sign vient ensuite en classe pour réaliser le film, interprété par les élèves eux-mêmes : « Pour une élève, l'homosexualité était quelque chose de "bizarre" et nous avons souhaité garder ce passage de la vidéo. Mais le travail auquel elle a participé l'a fait beaucoup réfléchir », se souvient l'enseignante spécialisée. Monté et sous-titré en langage des signes, le film, projeté dans le cadre d'un cinéclub, est suivi d'un débat, nouvelle occasion

pour les élèves d'échanger. Cette année, c'est encore au travers de films que les jeunes étudiants ont choisi d'informer sur la thématique de la santé, en produisant notamment une vidéo sur les dangers du tabac et de la pollution. Un médium idéal pour les élèves sourds qui peuvent s'exprimer à travers leur langue. Et exprimer pleinement leurs talents.



EN SAVOIR PLUS :

Vidéo Le film des élèves contre l'homophobie peut être visionné en ligne : injs-paris.fr/page/cine-club-eleves-2020-sur-theme-respect

LE DISPOSITIF ÉCO-ÉCOLE, NÉ EN 2005 EN FRANCE

Créé en 1994 au Danemark, le dispositif éco-école s'est développé depuis 2005 en France, en étroite collaboration avec l'Éducation nationale. Les établissements membres doivent respecter la mise en œuvre d'un programme en 7 étapes. Il comprend la constitution d'une équipe qui va piloter le projet et réaliser un diagnostic, la mise en place d'actions concrètes et de sensibilisation au développement durable, et la mesure des résultats. De son côté, Teragir fournit ressources et accompagnement pour aider les établissements à se lancer. En fin d'année, les écoles qui ont suivi l'accompagnement peuvent demander une labélisation.

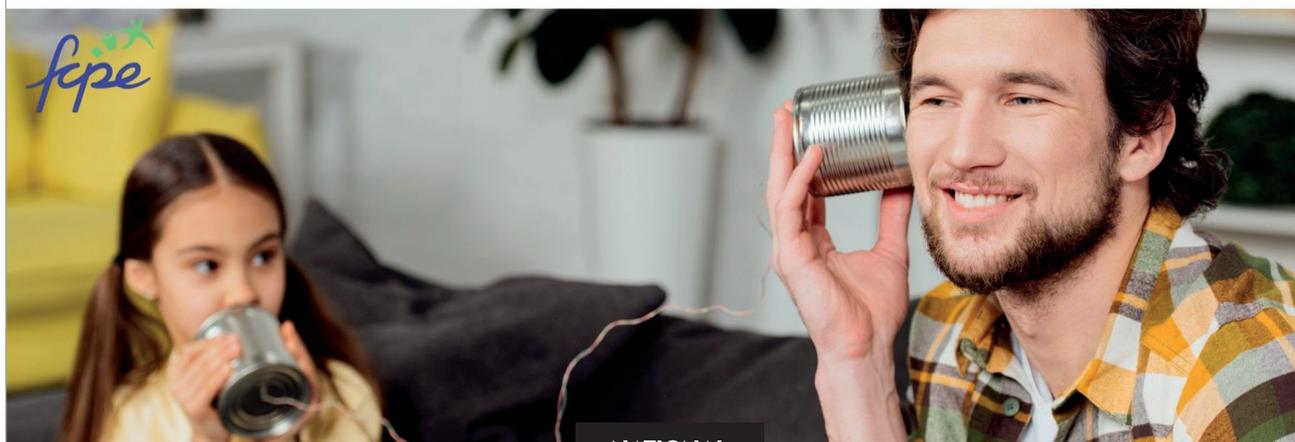
Nos actions

Depuis mars dernier, la FCPE sonde régulièrement l'opinion des parents.

Objectif : **légitimer ses revendications** auprès du ministère.

le baromètre DES PARENTS

Contrôle continu
ou examen final ?



NATIONAL

Un Baromètre des parents pour que notre voix porte

Texte : ÉMILIE GILMER

A lors que la « situation » éducative n'a cessé d'évoluer ces derniers mois – un protocole chassant l'autre à vitesse grand V –, la FCPE a décidé de se rapprocher le plus possible du vécu de parents. « Ce baromètre est une grande première, remarque Nageate Belahcen, vice-présidente de la FCPE. Moins fastidieux qu'un sondage dans sa mise en œuvre, il permet de connaître l'opinion des parents à un instant T, via un formulaire en ligne qui se remplit en quelques minutes. » Une manière pratique de prendre la température du terrain. Exemple avec le premier baromètre publié en mars 2021 (il y en a eu trois au total) qui était consacré à la gestion de la crise sanitaire dans les établissements scolaires. Sur près de 8500 réponses, plus du tiers des parents d'enfants scolarisés en primaire y indiquent que l'enseignant de leur enfant n'a pas été remplacé lorsqu'il était absent (ils sont deux tiers en collège et en lycée !). De quoi démontrer l'impréparation et la

prise en compte insuffisante de l'impact de la crise sanitaire par le ministère de l'Éducation nationale. De quoi, surtout, conforter les revendications de la FCPE, qui réclame depuis des mois l'embauche massive de personnels pour accompagner les enfants dans cette période si particulière.

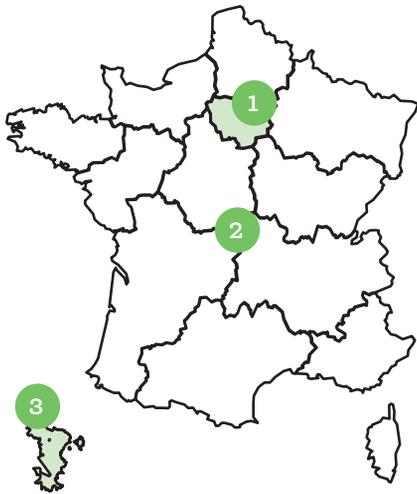
Un outil indépendant

Car, l'intérêt du baromètre est bien celui-là : transformer des chiffres en arguments ! « Savoir ce que les parents pensent (et dans quelle proportion) nous permet de préciser notre positionnement et de donner du poids à nos doléances, indique Nageate Belahcen. Il est d'ailleurs arrivé que le pourcentage atteint par certaines réponses nous surprenne. » Ce fut le cas avec la troisième édition dédiée au débat « contrôle continu ou examen final », auquel 4000 personnes ont participé. 88,8% des parents participants estiment que les lycéens n'ont pas été suffisamment préparés à leurs examens finals. En conséquence, 78% d'entre

eux s'y prononcent pour la suppression des examens finals et leur remplacement par le contrôle continu. Des chiffres sans appel qui rejoignent, là encore, ce que réclame depuis plusieurs mois la FCPE... Autre avantage (de taille) de ce baromètre des parents : son indépendance. « Le reproche que l'on peut faire aux sondages classiques est que la formulation de leurs questions influence, dans certains cas, les réponses, remarque Nageate Belahcen. C'est pourquoi nous souhaitons disposer de notre propre outil d'analyse, totalement indépendant. » Capable, par ailleurs, de contrer une communication gouvernementale souvent éloignée de la réalité... D'autres éditions sont prévues d'ici la fin de l'année scolaire.



EN SAVOIR PLUS :
Internet Retrouvez les résultats
des baromètres sur fcpe.asso.fr



2 NATIONAL

Faites un don pour la FCPE Solidaire



La FCPE a choisi de leur proposer des moments de répit, de plaisir, pour que les parents se retrouvent avec leurs enfants en dehors de leur cadre quotidien, sur des projets positifs. C'est pour financer ces projets que la FCPE a décidé, en cette fin d'année scolaire, de faire appel à la générosité de ses adhérent.e.s, passés, actuels ou à venir, à celles et ceux qui partagent ses valeurs de solidarité, de coopération.

Mer et opéra

Pour pouvoir envoyer davantage de familles au bord de la mer, en séjour de vacances, à l'opéra, leur permettre d'accéder à une plateforme de fournitures moins chères et respectant les valeurs de l'économie sociale et solidaire, ou encore accueillir des lycéens dans nos locaux rénovés, la FCPE a besoin du soutien financier de toutes et tous. Elle a donc lancé le 18 juin un appel aux dons, qu'il est possible de soutenir via le site dédié ou par courrier postal.



EN SAVOIR PLUS :
Internet fcpesolidaire.fr

1 SEINE-SAINT-DENIS

Un sabotage de la fin de l'année scolaire



Début mai, la FCPE de Seine-Saint-Denis a déploré le sabotage des cours « par péché d'orgueil dans les lycées et les collèges, et dénoncé l'obstination du ministre de l'Éducation nationale dans son refus de faire passer les quelques épreuves restantes du brevet, du baccalauréat et du BTS en contrôle continu. Elle a rappelé que pendant la crise sanitaire, les élèves ont bénéficié de conditions d'enseignement très hétérogènes d'un établissement à l'autre, voire au sein du même établissement. La FCPE a dès lors invité les parents et les élèves majeurs dans une classe à examen, à saisir le défenseur des droits pour rupture d'égalité (discrimination face aux examens) et à défaut à l'obligation d'éducation de l'État (heures perdues par milliers).

+ EN SAVOIR PLUS :
Internet fcpe93.fr

La crise provoquée par la pandémie a conduit la FCPE à renforcer les actions qu'elle mène pour venir en aide aux familles les plus précaires, trop souvent oubliées par la puissance publique. Et pour l'association, il était important de soutenir les élèves et leurs parents. Car c'est ensemble qu'ils ont dû affronter le confinement, la baisse des salaires, l'angoisse de la maladie, les pertes de repères, l'école à la maison... Au-delà des besoins primaires, ce dont ces familles ont besoin, c'est d'aller vers ce que d'aucuns considèrent comme accessoire, les vacances, la culture.



75%
DES MAHORAI
vivent sous le seuil de pauvreté.

3 MAYOTTE

Silence du gouvernement après la mort de deux lycéens

Au mois d'avril dernier, à une semaine d'intervalle, deux jeunes lycéens ont été tués à Mayotte, agressés non loin de leur établissement scolaire. Sous le choc, la FCPE Mayotte, soutenue par la FCPE nationale, avait appelé l'ensemble des parents du territoire, les associations de la société civile, le monde économique et médiatique à un sursaut républicain. Le mercredi 21 avril, une journée de deuil a été organisée. Les parents d'élèves ont gardé leurs enfants à la maison, une manière de protester contre le silence du gouvernement. Le 12 juin 2021, lors de la Journée des présidents à Paris, le coprésident de la FCPE Mayotte, Haïdar Attoumani Saïd, a expliqué à nouveau que les familles se sentent livrées à elles-mêmes pour lutter contre cette violence quotidienne.

Portrait



Ex-sélectionneur de l'équipe de France, Raymond Domenech est un des porte-paroles du Collectif Mon cartable connecté, qui accompagne les enfants hospitalisés.

“Être privé de vie sociale, c'est une discrimination”

Propos recueillis par ÉMILIE GILMER

66

Le cartable en guise de cage de foot

Amel Bent, Dominique de Villepin, Laurent Ruquier, Gérard Jugnot, Grand Corps Malade, Estelle Denis, Philippe Geluck... Un casting de film ? Une liste de ministrables ? Ou la prochaine équipe sélectionnée par Raymond Domenech ? Non, ce qui réunit ces personnalités (et 19 autres) est d'avoir livré un souvenir d'enfance (autour de leur cartable d'école) dans un livre paru le 20 mai 2021 en librairie. Lancée en soutien à l'association le Collectif Mon cartable connecté (dont Raymond Domenech est un des fondateurs et porte-paroles, nous y voilà !), cette initiative est soutenue par la FCPE. Dans cet ouvrage, l'ancien sélectionneur prend d'ailleurs la plume, lui aussi, pour raconter « son » cartable, celui qui servait à faire des cages de foot à la sortie de l'école. Un court texte, qui campe une enfance modeste mais heureuse dans le quartier des États-Unis (« fait de barres mais avec simplement quatre étages », à Lyon, « où le foot "sauvage" se jouait non-stop, sur le moindre bout de pelouse », ajoute-t-il en

interview. Une ébauche de souvenirs où l'on devine l'importance du collectif, déjà.

« En rage » face aux injustices

Petit retour en arrière : en 2005, naît l'association le Collectif. Raymond Domenech, mais aussi Abdel Aïssou et Marc Lavoine en sont les créateurs. Les trois amis ont pour objectif de s'engager contre toutes les formes de discriminations. La première action est baptisée « Un but pour l'emploi » et favorise l'accès des jeunes éducateurs sportifs à un emploi durable. Onze ans plus tard (en 2016), un nouveau combat s'impose à eux : « C'est Marc qui a eu cette idée, se souvient l'ancien sélectionneur. Il allait voir de temps en temps des enfants hospitalisés, et les gamins lui racontaient que ce qui leur manquait le plus à l'hôpital, c'était leurs copains d'école. » L'Éducation nationale est mise à contribution. Et le cartable connecté émerge, qui permet à des enfants hospitalisés de suivre leur cours (du CP à la terminale) en direct sur une tablette depuis leur chambre. « Un projet exceptionnel », lance Raymond Domenech, lui que les injustices « mettent en rage » depuis l'enfance (« Chez certains, ça disparaît, chez moi, ça s'est amplifié »). Il ajoute : « Quand on parle de discrimination, on ne pense pas forcément à la maladie (et à l'isolement qu'elle entraîne). Mais être privé de vie sociale, c'est une discrimination. »

« Le monsieur qui a entraîné Zidane »

L'ex-sélectionneur et père de quatre enfants ne ménage pas ses efforts pour faire connaître le dispositif qui lui donne des « bouffées d'émotion » lorsqu'il rend visite aux enfants hospitalisés : « Quand ils peuvent parler à leurs copains et à leurs professeurs et quand les copains qui sont à côté dans la classe leur parlent en douce comme s'ils étaient présents, on voit leurs yeux briller. Là, on se dit que l'on sert à quelque chose d'essentiel. » Car, celui que les parents présentent à leurs enfants comme « le monsieur qui a entraîné Zidane », le sait : ce lien préservé avec l'extérieur compte aussi dans le combat contre la maladie. Et nous concerne tous. « Parce qu'on ne sait pas de quoi demain sera fait. Un jour, ça vous tombe dessus et à ce moment-là, vous êtes heureux qu'un dispositif comme celui-là existe. » Revenons au livre alors. Les parfums de rentrée, l'odeur des fournitures, les souvenirs joyeux ou intimidants. En vente en librairie au prix de 8 €. Pour rire et s'émouvoir. « Et se battre avec nous. »

”

+

EN SAVOIR PLUS :

Librairie *Mon cartable, quelle histoire ! 26 souvenirs d'enfance*, les Éditeurs d'Éducation, 8 €.

